

1. Le moment d'une nouvelle loi :

- a) Dix ans après la transposition, sous la pression, de la directive européenne électricité de 1996, on dispose du recul du temps, pour mesurer, dans les faits, les résultats d'une politique énergétique
- b) Après la faillite d'ENRON en décembre 2001, la défaite de Jospin en 2002 et le discours ambigu tenu à l'époque sur l'ouverture du capital d'EDF-GDF, une période frénétique a suivi sur la période 2002-2006 pour avancer vers la construction d'un impossible marché de l'énergie en Europe et surtout en France, qui disposait du système le plus performant, basé sur deux monopoles nationalisés, intelligemment couplés : lois successives et bancales, entérinant des évolutions orchestrées en pratique à la tête des entreprises par les Présidents que le pouvoir y avait nommés.
- c) Démolition progressive mais systématique de la forte cohérence de la structure tarifaire du système énergétique français, pour tenter de faire apparaître des mécanismes de formation de prix de marché, qui, à chaque étape, ont conduit à des incohérences et absurdités successives, que des mesures, des règlements supplémentaires, construits à la hâte, ont tenté en vain de corriger.
- d) En parallèle, organisation de la privatisation de Gaz de France, par absorption dans Suez-Lyonnaise des Eaux.
- e) En parallèle et surtout depuis, déstabilisation systématique du nucléaire d'EDF, en dénouant ses liens contractuels avec Areva et en poussant en avant, notamment à Abou Dhabi, les capacités supposées de Suez en ce domaine. En banalisant ainsi le nucléaire, il s'agissait de faire disparaître le lien historique entre la nationalisation du constructeur-exploitant et la possibilité pratique effective de développer le nucléaire, économiquement et techniquement. Il s'agissait de lever ce dernier obstacle à la privatisation d'EDF, à l'instar de celle qui venait d'être opérée pour le Gaz de France, dont Gadonneix l'avait séparé.
- f) La nomination d'Henri Proglio, Président de Véolia-Générale des Eaux à la tête d'EDF confirme ce schéma d'ensemble, mis en place sans coup férir, étape par étape.

2. Quelle situation aujourd'hui en France ?

- Confusion et absurdités, corrigées au coup par coup : Tartam, Turpe, CSPE, Champsaur, évolutions tarifaires, groupe de travail sur la qualité de la distribution d'électricité(24/03/10), prix d'achat de l'électricité voltaïque, etc.
- Une confusion supplémentaire introduite à dessein par la taxe carbone, les tarifs de rachat des énergies renouvelables, le système d'échange des certificats d'émission,...
- A la faveur de cette confusion et de cette déstabilisation systématique, construite de plus à chaque étape dans un jeu de balance entre injonctions de Bruxelles, avis de la CRE, revendications bruyantes de Powéo ou de Direct Energie, privatisation et restructuration effective du secteur autour du duopole Lyonnaise des Eaux-Générale des Eaux, avec la caution de l'existence tolérée voire entretenue de mouches du coche. Reconstitution de monstres privés à l'énorme puissance (extension du domaine de l'eau à l'électricité et au gaz), dotés désormais d'une force de frappe financière considérable et d'un grand pouvoir de "capture".
- L'évolution tarifaire et législative peut donc se faire désormais sous leur houlette et dans le sens de leurs intérêts, qui ne sont pas forcément ceux du pays.

Fig N° 1 : le chiffre d'affaires imposant d'un secteur énergétique , structurellement très lourd en investissements, en comparaison de l'industrie automobile ou du secteur de l'eau

	Captage, traitement et distribution d'eau	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur	Automobile
2007, kiloEuros			
Chiffre d'affaires France	10 766 714	75 480 228	64 736 999
Dotation aux amortissements	350 060	5 299 536	3 368 961
Résultat d'exploitation	469 837	8 912 162	1 128 308

Source : tableau construit par GSEN à partir de la base de données Alisse, de l'INSEE

- La confusion instaurée sur la formation des prix de l'électricité et du gaz, que les Français seront, de toute façon, contraints d'acquitter, se combine donc avec la construction du duopole, qui en est à ses débuts (la privatisation de GDF date de l'été 2008, à quelques semaines de l'éclatement de la crise financière), mais qui tente de progresser à marche forcée pour éliminer définitivement toute trace du passé et rendre les choses irréversibles. Elle la nourrit, en abattant, pan par pan, la forte cohérence de l'autorégulation du système énergétique passé nationalisé, et en laissant libre cours au duopole en formation accéléré d'imposer les règles qu'il imagine devant lui être le plus favorables (il y a dans cette situation une grande part d'aventurisme et d'irresponsabilité, liée à une nouvelle forme de gouvernance d'essence oligarchique, orientée vers la seule prédation, puisque libérée désormais des contraintes du carcan du service public nationalisé, la CRE agissant en acteur complice de cette transition).
- La question nucléaire constitue un obstacle à ce dessein. La commission Champsaur, la commission Roussely, le projet de Loi Nome s'y attaquent.

3. Quelle situation dans le monde ?

- a) Quinze après, partout, la libéralisation (dérégulation / re-régulation, privatisation) est un échec patent
- b) Crise financière mondiale
- c) Echec de Copenhague et menace climatique
- d) Géopolitique des ressources naturelles énergétiques et menaces d'épuisement

4. Le Nucléaire et la libéralisation sont-ils compatibles ?

- a) Particularités de l'économie du nucléaire :
 - coûts de construction élevés, et pouvant être très variables, exigeant une parfaite maîtrise industrielle (cf. expérience finlandaise) et un cadre institutionnel adapté pour lever le risque,
 - coût du financement élevé et très risqué dans un système libéralisé : que feront les banques, par exemple à Okiluoto, si le chantier ne va pas à son terme ? Qui paiera les surcoûts encourus, s'il n'est pas possible de les reporter sur le tarif imposé à l'utilisateur finlandais, s'il y va ?
 - Une entreprise qui se lance dans une telle aventure doit dans ces conditions être d'une taille importante pour disposer des ressources techniques et financières indispensables. Mais cela est directement contradictoire avec le besoin indispensable pour qu'un marché soit effectif de l'existence d'un grand nombre d'entreprises en concurrence.
- b) Les deux objectifs avancés comme justifications de la libéralisation, la baisse des prix et la meilleure efficacité des choix d'investissements par les opérateurs énergétiques, sont donc réfutés par la réalité :
 - ✓ Même si les banques et les opérateurs cherchent à faire admettre qu'une augmentation des prix est inéluctable, en introduisant une confusion supplémentaire dans les débats sous couvert de développement durable (épuisement des ressources naturelles énergétiques, réchauffement de la planète) et en noyant ainsi la responsabilité des libéralisations et de la spéculation financière dans la formation des prix, tout le monde reconnaît aujourd'hui partout dans le monde que ces réformes ont conduit à une augmentation des prix de l'énergie.
 - ✓ Le choix des investissements de production d'électricité par l'entreprise privatisée, dans un système libéralisé se tourne toujours vers le moyen de production, le moins lourd en capital et le moins risqué - sauf à être subventionné lourdement (photovoltaïque, cogénération, éolien) par la société toute entière de manière antiéconomique - c'est-à-dire aujourd'hui vers le gaz.
- c) La tentative, vouée dès l'origine à l'échec, de construire un impossible marché de l'énergie en France, a donc conduit néanmoins dans son déroulement, aux deux seuls résultats tangibles suivants :
 - La **privatisation de GDF, par absorption dans Suez-Lyonnaise des Eaux**, et celle, en cours d'avancement d'EDF, dans un processus mettant en jeu Véolia-Générale des Eaux, soit un retour aux vieilles formes du capitalisme financier français issues du second empire,
 - La construction organisée, en dépit des professions de foi, **d'obstacles structurels et financiers, réhabilités au recours au nucléaire** et à la réussite de son développement et **l'affaiblissement de la filière nucléaire française**, comme le montre le chantier finlandais, la disponibilité des centrales françaises ou l'échec dans l'appel d'offres d'Abou Dhabi.

Peut-être finalement, dans l'imbroglie kafkaïen actuel, orchestré grâce à une méthode Sarkozy parfaitement adaptée à une telle situation dans sa forme et dans ses objectifs, le but poursuivi par les promoteurs de cette contre-réforme d'envergure, qui dessinera l'avenir énergétique, et donc économique, de la France des prochaines décennies à venir est-il tout simplement en passe d'être atteint, mais aux dépens de tous les autres objectifs, qui étaient jusque là ceux du service public national de l'électricité et du gaz ?